





FORMATION "COMMUNICATION INTERPERSONNELLE ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL"

Cette formation vous aidera à vous développer sur le plan personnel et professionnel, à renforcer vos compétences relationnelles et à améliorer votre bien-être au travail. A la fin de votre formation, vous aurez boosté votre confiance en vous, et vous saurez gérer votre stress, vos émotions, et vos dialogues avec vos collaborateurs.

 06 98 59 88 16

 contact@agauthier-consulting.com

 <https://agauthier-consulting.com/>

 **Siège social :** 200 rue du Commerce 71118 Saint-Martin-Belle-Roche
Bureau et salle de formation : 02 Rue du Moulin 01190 Pont-de-Vaux



Les informations clés



DURÉE

02 à 06 jours
(en fonction de vos besoins)



LIEU

Inter/intra
entreprise ou salle de
formation AG
Consulting



NOMBRE

02 à 08
participants



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis



TARIF

Sur devis
gratuit

Public cible

- Salariés d'entreprise
- Personnes en reconversion professionnelle
- Dirigeants, cadres, chefs d'entreprise

Les objectifs

- Comprendre ce qu'est la communication interpersonnelle.
- Mieux comprendre son fonctionnement et celui des autres, mieux se connaître.
- Acquérir des outils et des techniques pour mieux communiquer.
- Apprendre à améliorer sa gestion émotionnelle.
- Réussir à adapter sa communication au profil des autres.
- Savoir communiquer efficacement dans certaines situations critiques.

Les thèmes que nous pouvons aborder

Créez votre formation idéale en choisissant les thèmes dont vous avez besoin :

- Les concepts de base de la communication
- Les techniques de prises de parole en public, pitching
- Améliorer son assertivité
- Gagner en aisance relationnelle
- Faire passer un message efficacement
- Convaincre plus rapidement
- Mieux appréhender les changements
- Apaiser les tensions et gérer les conflits



Mon processus d'action

02

Proposition & ajustement

Proposition d'un programme adapté aux besoins, en fonction des enjeux repérés en entreprise, ajustement et validation.

01

Immersion

Journée d'observation pour regarder les pratiques utilisées dans votre entreprise (animation de réunion, conduite d'entretien individuel, participation à une réunion de travail).

03

Formation & debrief

Animation de la formation pour vous et/ou votre équipe sur les dates sélectionnées. Évaluation de satisfaction et débriefing avec l'entreprise.

Les possibilités de financement

- Financement par l'OPCO : Votre Opérateur de Compétences (OPCO) peut financer votre formation. AG Consulting vous accompagne dans cette démarche.
- Financement par l'entreprise : Un devis personnalisé sera envoyé à l'entreprise.

Accessibilité & handicap

Je vous invite à prendre contact directement avec moi, en amont de la formation, pour que nous puissions en discuter et au besoin, adapter la pédagogie et les activités en fonction des situations de handicap qui pourraient se présenter.

Les méthodes pédagogiques

- Présentation PPT
- Questions / Réponses
- Exercices pratiques / simulations
- Écoutes & échanges

Les modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont à déterminer ensemble.

- Mises en situation
- Études de cas
- Exercices pratiques / simulations



Votre formatrice : Aurélie

Orientée empathie, je partage mon énergie légendaire pour former, accompagner les changements, analyser des situations complexes, animer des équipes et proposer une expertise en matière d'intelligence collective et émotionnelle.

Mon objectif est d'accompagner les apprenants vers une expérience enrichissante, boostés par des formations interactives et des mises en situation concrètes.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur nos formations et pour commencer votre parcours d'apprentissage ! AG Consulting s'engage à répondre en 72h à toute demande d'information relative à toute formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les 3 mois suivant votre demande.